



ENGAGEMENT DES MEMBRES, CONCERNANT LES FINALITES, LES OBJECTIFS ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

RAPPEL

L'association Arts et Santé, La Manufacture est partenaire de la DRAC et l'ARS Ile-de-France dans le cadre du programme Culture et Santé. Son action vise à favoriser **le développement de l'art et la culture en milieu de santé**.

L'association permet de **féderer**, dans une dynamique de réseau, des personnes et des structures d'horizons diversifiés souhaitant s'impliquer directement dans le développement de ses missions, **promouvoir** ses valeurs et **contribuer** à ses actions. Ses membres agissent dans les champs artistiques, culturels, sanitaires, médico-sociaux, ou y prennent part de manière individuelle, au titre de leur engagement citoyen.

Ses statuts, la **convention de partenariat Culture et Santé en Ile-de-France** ainsi qu'une **convention d'objectifs et de moyens** constituent le cadre de son action.

UN LARGE EVENTAIL DE MEMBRES ET PARTENAIRES

Les actions de l'association Arts et Santé, La Manufacture la placent au croisement de plusieurs réseaux d'interlocuteurs en matière d'action culturelle et artistique en milieu de santé :

- elle occupe un rôle d'**opérateur** et de **conseil** dans le cadre de la politique régionale Culture et Santé ;
- elle développe un certain nombre d'**actions en faveur de ses membres** ;
- elle entretient **des liens privilégiés avec les interlocuteurs des autres régions**, sur le plan national ou international.

NOS MISSIONS

- **Favoriser** le développement d'actions artistiques et culturelles en milieu de santé
- **Renforcer** leur visibilité
- **Contribuer** aux réflexions et aux échanges sur cette démarche

NOS VALEURS

Créativité - Audace - Partage

UNE VISION PARTAGEE : Intégrer l'art au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux contribue à promouvoir l'accès à la culture et à l'art au plus grand nombre. L'association Arts et Santé, La Manufacture considère que **l'accès à l'art est avant tout un droit citoyen** qui permet à tout un chacun de grandir et s'élever, de déplacer le regard et d'interroger autrement le rapport aux autres et à la société.





ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

En tant que membre de l'association Arts et Santé, La Manufacture je m'engage à :

- **Respecter les statuts** de l'association.
- **Partager les valeurs** de respect, d'acceptation de l'autre dans ses différences, de confiance et d'éthique.
- **Promouvoir** la diversité, la pluralité des arts et de la culture.
- **Favoriser** les démarches de partenariats, de coopération et de co-construction entre structure de santé et structure culturelle et/ou artistique.
- **Respecter** les pratiques professionnelles et les environnements de travail.
- Respecter les **principes fondateurs de l'association** :
 - L'adhésion à l'association Arts et Santé, La Manufacture **ne donne pas accès aux dossiers de candidatures** adressés en réponse aux appels à projets Culture et Santé publiés par la DRAC et l'ARS Ile-de-France ;
 - L'adhésion à l'association Arts et Santé, La Manufacture **ne modifie en rien le traitement des candidatures** adressées dans ce cadre par un membre de l'association ;
 - L'adhésion à l'association Arts et Santé, La Manufacture ne donne lieu à **aucun retour mercantile**.

Tout membre peut **prendre part aux travaux de l'association** selon ses disponibilités, ses centres d'intérêt et ses compétences (participation à des groupes de réflexion, à des actions de sensibilisation, mise en commun de ses expériences...).

Aucun membre ne peut se prévaloir d'une **utilisation de l'image de l'association** sans information et autorisation préalable de l'association.

ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

La structuration de l'association doit permettre d'offrir à ses membres :

- Des **espaces de rencontres** favorisant le développement de liens entre les membres et la connaissance mutuelle.
- Des **espaces et outils de mutualisation** qui puissent répondre à leurs besoins spécifiques, notamment en donnant un accès à une plateforme de ressources réservée sur le site Internet de l'association.
- Une **aide à la valorisation** à travers les outils de communication de l'association.
- Une **implication active** dans les réflexions et orientations de l'association et dans ses actions.

L'association pourra également proposer à ses membres de **bénéficier d'actions privilégiées** déterminées en accord avec ses organes de gouvernance.

Signature du membre

Signature du représentant de l'association

